

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2025-11**

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 7 avril 2025 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 19 mars 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane.

Était absent et représenté : M. MORILLON Henri-Jacques.

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.
M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du CFU 2024 du budget communal

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 disposant que le « compte financier unique (CFU) se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents » ;

Vu l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, relatif aux modalités de vote du CFU.

Après avoir présenté le compte financier unique 2024 du budget communal et participé aux débats, Madame le Maire, LAY Sophie quitte la salle.

1- Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame TOMAS Christiane, **DELIBERE** sur le compte financier unique de l'exercice 2024 résumé comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 221 934,00 €	1 133 253,68 €
Dépenses	1 902 865,92 €	1 470 062,69 €
Excédent reporté de 2023	161 511,11 €	659 743,37 €
Résultat de clôture	482 244,52 €	327 881,74 €
TOTAL des excédents	810 126,26 €	
Restes à réaliser (dépenses)	0,00 €	600 636,02 €
Besoin de financement	0,00 €	- 272 754,28 €
Crédits disponibles pour 2025	209 490,24 €	

2- CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

4- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Membres en exercice :	12
Membres présents	08
Suffrages exprimés	07
Pour	07
Contre	00
Abstention	02

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le maire, Sophie LAY

